

# Assises de l'école et ses partenaires pour les valeurs de la République

## Académie de Besançon

Chaque recteur fait parvenir au niveau national une synthèse des assises départementales qui permet de mesurer l'ampleur et la nature de la mobilisation dans l'académie, facilite l'interprétation des données recueillies au niveau départemental en vue de la production de la synthèse nationale, et propose une lecture stratégique de ces données.

### Éléments généraux d'information sur le déroulement des assises au sein de l'académie

Nombre d'assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre d'assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie
12 assises locales	Environ 930 participants	4 assises départementales	Environ 485 participants

## Typologie des participants des assises au sein de l'académie:

Evaluer la représentation des différents participants dans le cadre des Assises qui se sont tenues dans l'académie (le niveau 1 correspondant à une absence ou une faible mobilisation des participants concernés, le niveau 4 à une mobilisation importante des participants concernés)

Participants	Niveau de représentation (cochez une case pour chaque type de participants)				Observations (précisez le type de public représenté, les difficultés de mobilisation rencontrées...)
	1	2	3	4	
Équipes éducatives du 1er degré		X			Des IEN chargés d'une circonscription du 1 <sup>er</sup> degré, des conseillers pédagogiques de circonscription ou conseillers pédagogiques départementaux, quelques professeurs des écoles Difficultés de remplacement
Équipes éducatives du 2nd degré		X			Des principaux et proviseurs, chefs et adjoints ; assistantes sociales, infirmières, quelques professeurs Mobilisation inférieure aux attentes des équipes de direction
Organisations syndicales des personnels de l'éducation nationale			X		Forte représentation des personnels d'encadrement (personnels de direction et inspecteurs)
Acteurs de l'enseignement supérieur et recherche	X				Segment peu mobilisé
Acteurs de l'enseignement agricole	X				Effectifs enseignants faibles
parlementaires		X			4 Députés présents aux assises départementales. Plusieurs Collaborateurs parlementaires présents aux assises locales
Représentants des collectivités territoriales			X		Forte mobilisation des maires, des représentants des maires et des élus départementaux et régionaux malgré les élections récentes
Services de l'État et opérateurs			X		Mobilisation forte de la DDCSPP, de la DIRECCTE, SDIS, CAF et des forces de l'ordre, police et gendarmerie, Défenseur des droits. L'invitation a été fortement relayée par le préfet de département
Représentants de parents d'élèves			X		Principalement les représentants départementaux des deux fédérations FCPE et PEEP, quelques rares personnes isolées
Représentants des élèves	X				Des représentants des lycées (notamment CVL) aux assises locales en fin de journée. Mobilisation difficiles (peu d'élèves) aux assises départementales (problème d'horaire et

					de mobilité)
Acteurs du monde économique		X			Implication inégale (chambre des métiers, MiFE, maison de l'information sur la formation et l'emploi, CCI) représentants d'entreprise qui ont eu des participations actives Les horaires et l'organisation ont crée des difficultés
Acteurs du monde associatif et culturel			X		Forte représentation aux assises locales et départementales Les associations complémentaires de l'école ont bien répondu, moins le monde sportif

## Thématique 1 : Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?

<b>Actions partenariales les plus positives proposées</b>	
<p>1) Le développement de relations de proximité et de confiance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rencontres informelles</li> <li>- mise à disposition des parents d'une salle dédiée</li> <li>- rencontres organisées par l'institution scolaire : journées portes ouvertes, réunions de rentrée avec visite de l'établissement, réunions parents enseignants avec remise du bulletin mensuel ou trimestriel, organisation d'ateliers « rencontres parents »...</li> <li>- utilisation du numérique pour faciliter la rapidité de la communication, principalement dans les secteurs ruraux</li> </ul> <p>2) Le développement de relations d'aide aux parents : la co-éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation de la mallette des parents</li> <li>- formation au rôle de représentants des parents dans les différents établissements</li> <li>- constitution de groupes de paroles de parents en difficulté</li> </ul> <p>3) Le développement de pratiques permettant l'intégration des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un conseil de coopération qui, avec les parents, élabore un règlement de classe</li> <li>- information sur les différents niveaux de l'institution scolaire</li> <li>- information sur les parcours scolaires</li> <li>- information sur l'orientation</li> </ul>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés au niveau académique</p> <p>Il a été globalement souligné que ces actions doivent s'inscrire dans la durée. Amener vers l'école les parents qui en sont les plus éloignés prend du temps. L'établissement et le renforcement de cette relation de confiance suppose d'associer en toute occasion les parents à la valorisation des comportements positifs des élèves.</p> <p>Les discussions autour de la coéducation font apparaître que la notion est aujourd'hui plus largement admise qu'il y a encore quelques années. Le problème, souligné par les membres d'associations de parents eux-mêmes, est celui de leur représentativité.</p>
<b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liés aux modalités des échanges : accessibilité des lieux, moments dans la journée ou la soirée</li> <li>- Positionnements respectifs des enseignants et des parents, reposant parfois sur l'inquiétude de perdre ses compétences propres</li> <li>- Organisation des écoles et carte scolaire: transports scolaires éloignent les parents de l'école, la mise en œuvre du périscolaire juste après le scolaire fait disparaître une interface temporelle</li> <li>- La très faible représentativité des parents élus, confrontée aux actions menées par les parents- individus d'une part et les parents- associations d'autre part</li> <li>- La capacité, ou l'absence de capacité, des élus à animer leurs mandats</li> <li>- La différenciation dans l'application du règlement intérieur, selon le statut élèves ou personnels de l'école</li> <li>- L'absence d'intérêt pour la laïcité en dehors de l'école</li> <li>- Le retrait, voire la méfiance de certaines familles dont les enfants sont en difficulté et qui fuient l'école</li> <li>- Prise en compte dans les propositions et décisions des spécificités 1er / 2ème degré, notamment quant aux instances des écoles et à l'organisation du temps des enseignants</li> <li>- Un levier : la confiance qu'a une majorité de parents envers l'école et sa capacité à réagir et prévenir quand une difficulté apparaît</li> </ul> <p>En conclusion :</p> <p>Les parents sont globalement peu mobilisables en général, l'EN est perçue comme une forteresse qui ne pratique qu'une ouverture de façade. Sait solliciter les parents quand elle en a besoin mais est plus que réticente à leur donner véritablement la parole et à les associer comme partenaires à des actions éducatives ou pédagogiques</p>	<p><b>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</b></p> <p>Incitation forte de l'académie pour demander aux EPLE de provoquer les réunions dans des horaires compatibles avec les activités des parents salariés.</p> <p>L'école des parents mise en place dans les années 90 pourrait être réactivée afin de permettre une meilleure information ou formation aux codes, règles et fonctionnement de l'institution. Les cafés des parents font globalement leurs preuves dans la durée. La formule est sans doute à généraliser. Il importe surtout de souligner que la construction d'une relation solide s'inscrit pleinement dans la problématique de la liaison école-collège : plus les parents sont mobilisés tôt autour des questions de climat scolaire, de bien-vivre ensemble, plus il y a de chances que leur investissement se poursuive dans l'accompagnement de la scolarité et de l'orientation de leurs enfants.</p>
<p><b>Propositions qui semblent devoir être mises en œuvre de manière prioritaire</b></p>	
<p>Mise en œuvre de formations :</p> <p>Des enseignants, à la relation avec les parents, Communes aux parents et aux enseignants sur la laïcité,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser et définir conjointement le concept de co-éducation</li> <li>- Définir clairement la nature des relations tissées entre les élus de parents et les autres parents, notamment pour ne pas parasiter les rôles et fonctions des diverses instances</li> <li>- Elargir les temps de rencontre, en systématisant la réaction immédiate, quand le parent est présent dans l'école à cet instant</li> <li>- Créer des lieux neutres, communs à l'école et aux familles, accessibles à tous et ouverts,</li> </ul>	<p><b>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</b></p> <p>Question à traiter par le groupe académique laïcité et valeurs de la République et le Comité d'orientation pédagogique, qui veilleront à l'homogénéité des efforts et à la convergence des initiatives sur tout le territoire de l'académie.</p>

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Elargir les ENT en leur donnant de l'interactivité afin que les parents puissent non seulement acquérir de l'information mais également en déposer</li><li>- Améliorer la communication des parents élus avec leurs mandants (avant / après les conseils de classe, définition des modalités de cette information dans/ par l'école ou en dehors,...)</li><li>- Réaliser l'inventaire de ce qui fait consensus dans la définition de la laïcité,</li><li>- Organiser la diffusion et l'appropriation de la charte de la laïcité, selon des modalités adaptées aux élèves et aux familles</li><li>- Faire du règlement intérieur et de la charte de la laïcité des objets pédagogiques, dont les modalités de communication seront prises en charge par les élèves</li><li>- Rendre visibles et lisibles tous les symboles de la République, et notamment les commémorations patriotiques</li></ul> |  |
|--|--|

## Atelier thématique 2. Comment favoriser le travail conjoint des collectivités locales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?

<p><b>Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'écriture des PEdT et leur négociation constituent un espace très favorable à la mise en place d'actions en faveur de l'acquisition des valeurs de la république par la mise en place en concertation d'activités réalisées avec le soutien pédagogique des services académiques. La réserve citoyenne devrait pouvoir être mobilisée à cet effet</li> <li>- Programmes de Réussite Educative (dans le cadre de la politique de la ville) : aide à difficultés scolaires, ouverture culturelle, travail avec les familles...</li> <li>- la continuation des rituels républicains : élèves présents aux commémorations (mairies et associations d'anciens combattants), aux cérémonies d'acquisition de la nationalité française (préfecture de département), à des audiences ciblées du tribunal de grande instance (présidente du TGI)</li> <li>- Un partenariat fort avec la Ligue des droits de l'Homme, la ligue de l'enseignement et toutes les associations qui doivent être inscrites dans la réserve citoyenne. Celles ci peuvent proposer des actions aux collèges, lycées et aux écoles.</li> <li>- Les CVL ont maintenant une réelle existence, cette structure doit être généralisée dans les collèges.</li> <li>- Les conseils municipaux, départementaux, régionaux des jeunes sont souvent des coquilles vides ; une implication plus forte des équipes pédagogiques doit être recherchée.</li> <li>- Développement d'actions de solidarité (secourisme, jeune sapeur pompier... ou d'action de développement durable)</li> </ul>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p> <p>Prenant appui sur la qualité des travaux du CAVL, de l'investissement des représentants lycéens et du sens de leurs responsabilités dont il témoigne, le rectorat entend appuyer toutes les initiatives relevant soit du tutorat entre pairs, soit de la formation des délégués de classe. Des expériences probantes ont été conduites dans certains collèges (tutorat d'élèves de 6<sup>ème</sup> par des élèves de 3<sup>ème</sup>). La réforme du collège doit permettre de les étendre. Il appartient à l'échelon académique d'y veiller, notamment à travers l'action du proviseur vie scolaire. Il importerait aussi de faire évoluer les règles de l'évaluation des élèves afin que ces engagements soient mieux pris en compte et valorisés.</p>
<p><b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réticence perçue de la part de l'EN quant à l'intervention de tiers dans la relation pédagogique</li> <li>- La communication, essentielle, est à développer : une connaissance réciproque est nécessaire concernant les projets des collectivités et ceux des</li> </ul>	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p> <p>Les tensions qui ont pu exister et existent encore dans l'application de la réforme des rythmes scolaires révèlent aussi, chez beaucoup d'élus, une</p>

<p>établissements scolaires pour faciliter la mise en synergie ; diagnostic partagé pour actions complémentaires. Importance de connaître ce qui se fait en interne et en externe pour une opérationnalisation et construction d'une citoyenneté en acte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés pour trouver des temps communs et collectifs pour construire les conditions pérennes de projets co-partagés, garantissant l'implication inter-catégorielle et une continuité éducative pour les élèves/enfants/adolescents.</li> <li>- Co-construction des projets parfois difficile, puisque les différents acteurs, venant d'horizons différents, d'une part ont des pratiques différentes, des logiques différentes, des langages différents, et d'autre part ont un poids différent, non dans les échanges mais dans les décisions et les mises en œuvre de projets. Ainsi l'élu, le représentant d'une administration régionale semblent-ils l'emporter sur celui de représentants de parents d'élèves, d'enseignants</li> <li>- La place de la parole des élèves (des jeunes) est insuffisante et ils sont peu audibles et donc peu écoutés</li> <li>- L'école doit s'ouvrir pour essaimer : il existe des structures juridiques comme le CESC, le CA ...qui permettent d'amorcer cette ouverture mais elle doit aussi se protéger, protéger les jeunes</li> </ul>	<p>conscience de leurs responsabilités envers l'école qu'il faut savoir mobiliser. Il appartient tout particulièrement aux responsables académiques de stimuler l'élaboration des PEDT là où ils n'ont pas encore été signés et de veiller à harmoniser, donc le cas échéant à faire évoluer, les contenus des activités périscolaires en fonction des ressources inégales des territoires.</p>
<p><b>Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les enseignants sur le fait que les valeurs de la République sont une affaire partagée et intégrer dans leur cursus une connaissance des structures extérieures</li> <li>- Mettre en place une instance de régulation : par les inspections académiques ou les préfectures pour réaliser un état des lieux des associations ou partenaires possible sur un territoire, pour revitaliser les conventions existantes (créer comme au Québec une association chargée de labelliser d'anciens enseignants pour faire du soutien scolaire)</li> <li>- Développer des parrainages pour des actions sur le long terme qui donne du sens pour un jeune et assure une pérennité</li> <li>- Besoin d'agréger les volontés et les institutions pour passer à des objectifs communs</li> </ul> <p>Développer la capacité à construire localement des projets fondés sur un diagnostic partagé, et à réguler ces projets, en favorisant rencontres entre les acteurs, hors des temps institutionnels et réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir des lieux de rencontres où prendre en compte, s'interroger et</li> </ul>	<p>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</p> <p>Voir réponse sur les actions partenariales les plus positives.</p>

échanger sur les valeurs de chacun, des familles, de l'école, de la République et pouvoir y construire des valeurs communes

- Prendre à bras le corps la question de la mixité sociale, de la carte des formations et des enjeux de territoires sans oublier le respect de l'enfant – élève
- Allier une sanctuarisation de l'école (pour préserver la symbolique et du mot et du lieu « école ») et une ouverture de l'école *sur le et au monde* (culturel, économique, social) (pour permettre aux jeunes de mieux connaître le monde qui les attend comme citoyens)
- Installer dans les lycées une pause méridienne suffisante pour permettre et valoriser l'engagement et l'expression des élèves
- Permettre la création de temps et d'espaces favorisant une appropriation de l'environnement lycée par les élèves pour susciter l'engagement de ces derniers
- Constituer et mettre en place une réserve citoyenne comme l'a évoquée la ministre
- S'appuyer sur des actions inter générationnelles (témoignages directs)
- proposer une participation active des élèves à des projets collectifs en lien avec les programmes de l'école
- réfléchir au contenu des NAP dans le cadre d'actions citoyennes



## Atelier thématique 3. Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'École dans son action de lutte contre les déterminismes sociaux ?

<b>Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école</b>	
<p>Sur l'ensemble de l'académie, les associations sont présentes ainsi que les actions partenariales en lien avec la société civile.</p> <p>Certaines de ces actions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- internes à l'école : <ul style="list-style-type: none"> <li>o orientées vers le sport : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et associations sportives affiliées à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ;</li> <li>o dépassant ce cadre : Maison Des Lycéens (MDL).</li> </ul> </li> </ul> <p>D'autres sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- externes à l'école, en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>o les services de l'État : préfecture, police, gendarmerie, justice ;</li> <li>o les collectivités locales et territoriales ;</li> <li>o les associations issues des mouvements de l'éducation populaire ;</li> <li>o les délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN)</li> </ul> </li> </ul> <p>Ces actions recouvrent des objectifs et des formes différents, pour l'essentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire découvrir le tissu associatif de proximité afin qu'il devienne une ressource voire une référence pour certains élèves, <ul style="list-style-type: none"> <li><i>semaines ou journées découvertes, présence des associations au sein des établissements / l'association du souvenir français qui propose des animations de différentes natures : débat avec des témoins, travail sur les symboliques (monuments aux morts, hymne, ...), actions sur le patriotisme. Ainsi que toutes les associations partenaires de l'école publique qui engagent des actions thématiques</i></li> </ul> </li> <li>- valoriser l'investissement et l'engagement de certains élèves au sein d'associations et clubs, <ul style="list-style-type: none"> <li><i>journée sécurité routière qui permet de valoriser</i></li> </ul> </li> </ul>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p> <p>Le rectorat a pris l'initiative de relancer fortement la coopération entre éducation nationale et éducation populaire. Il a réuni les représentants des associations les plus expérimentées (AROEVEN, CEMEA, Francas, ...), le chef de la DIFOR et la directrice adjoint de l'ESPE pour mettre sur pied un programme de travail dans la durée.</p>

*l'investissement d'élèves pompiers volontaires*

- offrir aux jeunes un accompagnement dépassant le cadre des enseignements soit selon un mode complémentaire soit selon une co-construction – co-intervention,

*formation complémentaire : La semaine «un autre regard » permet d'aborder un thème différent en partenariat avec plusieurs associations sur chacun des niveaux : se former aux réseaux sociaux en 6<sup>e</sup>, résister à la pression du groupe en 5<sup>e</sup>, s'éduquer à la vie sexuelle et affective en 4<sup>e</sup>, vivre ensemble en 3<sup>ème</sup>*

- interagir dans le parcours d'apprentissage et éducatif de l'élève

*interventions du Club et équipes de prévention spécialisée auprès des jeunes des quartiers susceptibles de marginalisation*

*dans le cadre du contrat de ville, la prise en charge des élèves exclus du collège pour un ou plusieurs jours a été formalisée dans une convention liant les parents, un centre, le collège. Le renvoi de l'élève n'est plus un échec mais présente l'occasion d'éduquer l'enfant aux valeurs citoyennes et de lui apporter un soutien pour récupérer les cours manqués. Ce sont donc les adultes, personnels du centre social et l'adulte relais qui, en concertation avec l'établissement scolaire, travaillent sur des points permettant au jeune de progresser par rapport aux manquements pour lesquels il a été sanctionné.*

*expérience des NAP dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires*

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces actions relèvent d'un travail autour des valeurs de la République et qui plus est lorsque ces valeurs sont le fondement même de ces associations comme celles, par exemple, issues des mouvements d'éducation populaire

Les actions menées avec les associations favorisent dès lors la rencontre de publics différents qui ne se seraient sans doute pas rencontrés sans elles même si cette remarque est à moduler

Pour le second degré, le travail de collaboration avec le monde économique est plus prégnant

<p><b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école se veut encore trop souvent sanctuaire, ne communique pas assez sur ce qu'elle fait et ne dialogue pas suffisamment avec son environnement</li> <li>- Du côté des associations : celles-ci n'ont pas suffisamment de visibilité quand les partenariats ne se font pas de manière « naturelle ». Il est bien souvent difficile pour les enseignants de se repérer dans les diverses associations, de les distinguer, de connaître leurs orientations</li> <li>- Les associations ne parviennent pas toujours à identifier dans les écoles et les établissements l'interlocuteur qui leur permettrait de mieux travailler avec les équipes éducatives</li> <li>- Même si les associations permettent des rapprochements de milieux différents, l'organisation sociale et territoriale favorise davantage la culture de « l'entre soi » et ne permet pas de lutter suffisamment contre les déterminismes sociaux et territoriaux</li> </ul>	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p> <p>Une difficulté d'ordre budgétaire est apparue dans la discussion conduite par le Recteur sur l'inclusion des associations d'éducation populaire dans les plans de formations académiques. Dans l'organisation actuelle, il ne semble pas possible de contractualiser les prestations avec les associations elles-mêmes, mais seulement de rémunérer individuellement des interventions ponctuelles. L'aide du Ministère pour résoudre cette difficulté serait des plus utiles.</p>
<p><b>Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?</b></p>	
<p><b>Édition d'un répertoire local</b> des associations avec une présentation des valeurs défendues et des projets</p> <p><b>Identification de référents, de personnes ressources</b> : la réserve citoyenne...</p> <p><b>Diffusion des projets d'écoles, d'établissement, de réseaux</b> afin que les associations puissent saisir en quoi leur expertise et les projets portés peuvent s'inscrire dans les axes prioritaires des établissements scolaires. Le fonctionnement des futurs REP (réseaux d'éducation prioritaire) avec un comité</p>	<p>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</p> <p>Question à traiter par le groupe académique laïcité et valeurs de la République et le Comité d'orientation pédagogique</p>

de pilotage ouvert aux partenaires extérieurs est pertinent.

**Optimisation de la formation initiale** : permettre aux futurs enseignants d'appréhender davantage le monde associatif, de connaître leurs domaines d'intervention et leurs actions.

**Réflexion sur une transmission d'informations positives** sur les élèves entre l'école et les associations, basées sur les pistes de progrès et les compétences à acquérir. Dans l'intérêt de l'enfant, le partage d'information se fait plutôt sur des perspectives d'actions que sur des constats négatifs.

**Rendre lisibles nos codes respectifs**, les rendre accessibles pour les partager.

**Valoriser au sein de l'école** les compétences des jeunes acquises dans le monde associatif.

**Construction de projets communs** dans une logique de **co-éducation** où les apports de chacun sont complémentaires et visent un objectif commun afin de fédérer les actions.

**L'acceptation et la reconnaissance des compétences** des uns et des autres dans le respect de la professionnalité de chacun. Par exemple, les compétences des ATSEM, des acteurs du monde associatif, des professeurs...

La réintroduction dans la formation initiale des professeurs **d'un module portant sur la connaissance du monde associatif**, des associations issues ou non de l'éducation populaire.

Les partenariats avec **l'entreprise**

La mise en place de **formations communes** de l'ensemble des acteurs concernés par ces questions. Un **travail partenarial** qui implique **l'école, le monde associatif, le monde économique et la société civile** afin de favoriser une éducation des élèves à l'altérité (construire une identité dans la diversité)

Institutionnaliser, coordonner et formaliser les partenariats

**Observations générales du recteur sur le déroulement et les résultats de la démarche  
(ampleur de la mobilisation aux différents niveaux des assises, propositions phares qui pourront être inscrites au projet académique, stratégie de déploiement des propositions retenues, attentes par rapport au niveau national pour l'accompagnement de ces propositions...)**

Du fait de la période de réserve électorale, la mobilisation a dû être concentrée sur les premières semaines du mois d'avril. Elle a confirmé la disponibilité des acteurs déjà habitués à s'engager pour et autour de l'école, mais aussi la difficulté à élargir ce cercle en direction de ceux qu'il y aurait besoin de mobiliser davantage et qui restent, pour des raisons diverses, tant économiques que culturelles, éloignés de l'école. Elle a aussi, incidemment, permis de vérifier les tensions persistantes autour de la réforme des rythmes scolaires. La manière dont les thèmes abordés ont été déclinés d'un département à l'autre illustre le besoin d'un pilotage académique fort, tant sur le plan de l'organisation que celui de la pédagogie. L'ouverture jugée nécessaire de l'école – que l'on parle de coéducation ou de co-construction des parcours des élèves – est partie intégrante d'un dialogue social rendu difficile par l'insatisfaction d'une grande partie des personnels. L'appel lancé à leur engagement, au sens de leur mission et de leur responsabilité, se heurte à un grand besoin de reconnaissance et en même temps à un besoin de formation reconnu par eux-mêmes. Le sentiment domine qu'on se trouve à un moment charnière où plusieurs leviers peuvent être actionnés à la fois afin d'agir dans le même sens. Il importe toutefois, pour bien tenir ce cap, de hiérarchiser les priorités et de ne pas donner l'impression de disperser les efforts dans trop de directions simultanément.